

=====

CABINET

=====

N^o . 017 : /MCAC-CAB -

NOTE CIRCULAIRE

Sur instruction de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, les attributions exercées par la conseillère au commerce intérieur changent dorénavant d'attributaires suivant la répartition ci-dessous.

- 1- Les attributions relatives à l'OMC, à l'UE et à la Banque Mondiale sont dévolues à monsieur **Joseph MBANDZA**, conseiller économique
- 2- Les attributions relatives à l'AGOA sont dévolues à madame **Lenda SITOU MILANDOU**, conseillère au commerce extérieur.
- 3- Les attributions tenant au commerce intérieur sont exercées par monsieur **Fally Davy Innocent LOUEMBA-NZILA**, conseiller au commerce intérieur

La présente note circulaire prend effet à compter de sa date de signature

Fait à Brazzaville, le 14^e 10, 2020

Ampliations:

MCAC - CAB
DGCRFC
DGCI
DGCE
DGCCCE
Intéressés
Archives

1
1
1
1
1
3
2/10



Victor NGOULOU - MPEMBA YAMOUSSOUNGOU -

Directeur de Cabinet